

Fiche pédagogique : Créer une AMAP

L'AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (marque déposée). Son objectif principal est de "mettre en lien paysans et consommateurs afin de créer un partenariat pour permettre aux premiers de bien vivre de leur production et de pérenniser leur métier et aux seconds de s'alimenter bien et localement". Merci à Séverine Millet, Daniel Vuillon, Bernard-Marie et Benjamin Chiquet

Pourquoi adhère-t-on à une AMAP ?

Les raisons de devenir membre d'une AMAP sont multiples : Se réapproprier l'acte de se nourrir : être informé de l'origine des produits, de la façon dont ils sont cultivés ou fabriqués et en quelle saison, découvrir des variétés de fruits et légumes moins standardisées, apprendre la vraie valeur des aliments et du travail de l'agriculteur, les acheter à un prix juste.

- Faire acte de solidarité avec le monde paysan et un agriculteur en particulier.
- Sortir du rôle de simple consommateur et devenir acteur. Être adhérent à une AMAP signifie participer à la vie de l'association : se relayer pour la réception des paniers, organiser avec l'agriculteur des rencontres, des visites de la ferme...
- Consommer local et durable pour encourager l'autosuffisance alimentaire, éviter les nuisances liées au transport ou encore au surplus d'emballages.
- Prendre soin de sa santé : les aliments doivent être produits avec peu ou pas d'intrants chimiques de synthèse (engrais, pesticides). Souvent d'ailleurs, les agriculteurs membres d'une AMAP produisent bio ou tendent vers une production bio. De plus, fruits et légumes peuvent être consommés plus frais du fait de la proximité du lieu de culture (ce qui préserve leurs qualités nutritives).
- Un prix des denrées juste et transparent qui est le résultat des charges de production, y compris la rémunération du travail, divisées par le nombre d'abonnés à la ferme (les familles « s'abonnent » en effet à une part de la récolte). Il ne dépend donc pas de l'offre et de la demande, est indépendant du cours officiel des denrées et des rendements à l'hectare. En cela, il est une alternative à l'économie de marché dominante.

Quant à l'agriculteur : peut pérenniser son emploi et vivre dignement de son travail sans être dépendant de la grande distribution ni malmené par ses exigences exorbitantes.

- Libéré des soucis de commercialisation, il retrouve la possibilité de pratiquer une agriculture écologique, de choisir librement ses semences, d'expérimenter et d'innover.
- Il redevient un acteur social reconnu pour ses compétences et son rôle dans la société. Il peut renouer avec la notion de transmission de son métier et des savoir-faire liés à la terre.
- Il peut créer et multiplier l'emploi. En effet, l'agriculture bio ou paysanne est créatrice d'emplois : un agriculteur pour 2 hectares contre un pour 80 ha en agriculture conventionnelle.
- L'AMAP aide à l'installation des jeunes agriculteurs grâce à une clientèle connue d'avance, ce qui mutualise les investissements et les risques.

En bref, c'est un

acte politique (choix d'un mode de production alternatif),

social

(on favorise le petit producteur plutôt que l'industrie agro-alimentaire),

environnemental et sanitaire

(moins de transports, moins de produits chimiques).

Les étapes clés de la création d'une AMAP

- **Constituer un groupe pour démarrer le projet** : les AMAP tournent autour de 60 adhérents. Mais on peut commencer à 6 ! En fait tout dépend de la volonté de l'agriculteur et de la taille de son exploitation. En fonction du nombre d'adhérents, il continuera ou non en parallèle ses autres activités (marchés, grandes surfaces, etc.). L'augmentation peut être progressive. Mais

pas d'inquiétude, la plupart des AMAP ont une liste d'attente d'adhérents !

- **Recruter des adhérents** : cela peut se faire via les amis et voisins, en mettant passant une annonce à la mairie, à l'école, dans la presse locale, mais aussi via le réseau AMAP, les réseaux associatifs locaux, etc.
- **Rechercher un producteur local** : il doit pratiquer une agriculture écologique, ou ne pas être réticent à s'y mettre progressivement.
- **Constituer une association loi 1901** : cette structure juridique est nécessaire car plusieurs contrats vont être signés : un contrat entre l'AMAP et l'agriculteur, qui définit votre relation, les produits, leur nature, leur prix, les livraisons, etc. ; et un contrat entre l'agriculteur et chaque adhérent, afin de définir la période d'engagement, le mode de paiement, etc.

Trouvez les structures qui peuvent vous aider !

- L'association [CREAMAP](#) (Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP en France) dont l'objectif est l'essaimage du concept sur tout le territoire national. Ses membres sont des agriculteurs et des consommateurs ayant participé à la création de leur première AMAP et qui aident d'autres groupes et d'autres paysans à se lancer.
- L'association [Alliance Provençale](#) est une structure créée en France (en 2001) dans le but de développer le concept des AMAP en Provence. Vous trouverez notamment sur son site un kit de création des AMAP ainsi que le charte des AMAP.
- Le réseau des AMAP de votre région, s'il existe, coordonne les AMAP locales. Votre AMAP restera autonome, mais ces structures vous aideront à la création, à trouver un agriculteur, à signer les contrats... [Exemple : site de l'AMAP Ile de France](#)
- Le site [de l'AMAP](#) répertorie les AMAP françaises, dans sa rubrique [Des acteurs près de chez vous](#) ainsi que les projets de création d'AMAP dans la partie [Des projets près de chez vous](#)
- Les filières biologique et paysanne peuvent vous aider à trouver un producteur répondant à leurs critères.
- Votre commune peut vous aider à la création d'une AMAP, fournir un local, etc. Elle peut aussi aider à l'achat de terres pour l'installation d'un agriculteur (rappelons-le, la commune est maître de la détermination des zones agricoles de son territoire). C'est le rôle aussi de [Terre de Biens](#), un projet associatif qui aide à trouver et à financer des terres agricoles, ou [Cata33](#), collectif pour l'achat de terres en Gironde.
- D'autres collectivités locales peuvent trouver un intérêt à soutenir votre projet. Par exemple, le conseil régional d'Ile de France soutient le réseau des AMAP d'Ile de France.

Enrichissez cette fiche sur Ekopédia !

Vous avez une expérience réussie dans la création d'AMAP ? Vous souhaitez enrichir cette fiche ou apporter votre témoignage ?

Nous nous associons à [Ektopedia](#) pour enrichir les solutions que nous proposons !

Rendez-vous sur "[Comment créer une AMAP](#)"

Le site Web Ektopedia diffuse des connaissances pratiques pour qu'ensemble nous puissions devenir plus autonomes et forger les bases nécessaires pour construire un monde meilleur. Ses contenus sont rédigés coopérativement et sont librement réutilisables. Chaque mois Ektopedia sensibilise plusieurs centaines de milliers de personnes.